

**ZONE TERRITORIALE EMPLOI FORMATION
GRAND LYON CENTRE & NORD**

**COMITE TECHNIQUE OPERATIONNEL
25 février 2014**

PARTICIPANTS

Co-Présidents

Cécile Dindar

Secrétaire générale adjointe de la Préfecture du Rhône

Yann Crombecque

Conseiller Régional, élu pilote du CTEF Glycen

Etat

Frédérique Fouchère

Animatrice territoriale Lyon, UT 69 DIRECCTE

Lina Cutaia

Animatrice territoriale PNVS, UT 69 DIRECCTE

Sylvie Chabil

Chargée de mission, Préfecture du Rhône

Marie-Anne Aubert

Déléguée du Préfet à l'égalité des chances, Préfecture du Rhône

Région / CTEF

Gilles Malandrin

Animateur CTEF Grand Lyon Centre et Nord

Cécile Calamand

Chargée de mission CTEF Grand Lyon Centre et Nord

Laëtitia Faure

Responsable d'unité, DFC, Région Rhône-Alpes

Collectivité

Alban Derrien

Chargé de mission, Grand Lyon

Nathalie Ducoeur-Ravaux

Directrice Syndicat de communes Saône Mont d'Or

Acteurs socio-économiques

Youssef Smayou

Conseiller en formation AGEFOS PME

Vincent Beley

Directeur Maison de l'Emploi et de la Formation de Lyon

Dominique Douvre

Responsable Pôle Apprentissage, CCI de Lyon

Daniel Martin

Directeur de développement, COORACE

Education Nationale

Thierry Trallero

Proviseur du Lycée du 1^{er} film, Rectorat de Lyon

Pôle Emploi

Françoise Steffen

DAAPE, Pôle-Emploi

Mission locale

Rachid Oukrid

Directeur, Mission locale Plateau Nord Val de Saône

Cap Emploi

Elisabeth Lopez

Responsable Formation Cap Emploi

Porteurs de projet

Guy Dubrez

Directeur GREP

Benjamin Chanseume

Directeur SPIP

ORDRE DU JOUR :

- Point sur la conjoncture économique départementale
- Evolution de la demande d'emplois par public et par territoire Lyon, Plateau Nord Val de Saône, point sur les contrats aidés et les emplois d'avenir
- Actualités de la politique Emploi Formation de la Région Rhône-Alpes
- Présentation et échanges sur les propositions d'actions nouvelles
 - Action proposée par le GREP
 - Projet d'action VAE GLYCEN « post-jury »
 - Projet d'action type « club de recherche d'emploi » spécifique au Plateau Nord Val de Saône (Mission Locale/Pôle Emploi)
- Présentation du planning prévisionnel de l'année
- Questions diverses

POINT SUR LA CONJONCTURE ECONOMIQUE DEPARTEMENTALE

Cécile Dindar propose de faire un point sur l'actualité économique à partir de l'enquête de la Banque de France.

Il s'avère que la légère amélioration constatée au mois de décembre ne s'est pas confirmée en ce début d'année 2014. Le secteur automobile est particulièrement touché, contrairement au secteur marchand qui est plus stabilisé. Les entreprises (sauf celles de l'automobile) sont un peu plus optimistes en ce début d'année. Elles ne prévoient pas d'embauches ni d'investissement pour l'instant mais plutôt un retour à la normale.

Les indicateurs fiscaux sont tous en baisse, que ce soit au niveau national, régional ou départemental, sauf dans le secteur immobilier qui augmente de 4%. Il est constaté une baisse de l'encaissement de la TVA, baisse de l'encaissement des impôts sur les sociétés dans l'ensemble de la Région, même si dans le Rhône cela semble se stabiliser.

Les nouveaux dispositifs emplois d'avenir, emplois francs, contrats de génération ont eu du mal à se développer, le Rhône est particulièrement en retard sur les autres départements de la Région.

Sur ce dernier point, Cécile Dindar souhaite que l'ensemble des acteurs de la ZTEF fassent remonter les freins au développement de ces dispositifs. Elle rappelle également que la mise en place de la réforme des rythmes scolaires devrait engendrer des nouveaux besoins et permettre la signature d'Emplois d'Avenir. Le bâtiment pourra également bénéficier d'un regain de croissance.

EVOLUTION DE LA DEMANDE D'EMPLOIS PAR PUBLIC ET PAR TERRITOIRE LYON, PLATEAU NORD VAL DE SAONE, POINT SUR LES CONTRATS AIDES ET LES EMPLOIS D'AVENIR

- Les chiffres

Françoise Steffen de Pôle Emploi commente les données (voir ppt joint). Elle indique que la demande d'emploi de catégorie A a augmenté de 5,5 % sur Glycen en un an avec 33 936 DE. Cette hausse est constatée dans tout le département mais elle est beaucoup plus forte sur la ZTEF.

La courbe des jeunes demandeurs d'emploi est également en hausse de 4% alors qu'elle n'est que de +1% sur l'ensemble du Rhône.

Les demandeurs d'emploi longue durée sont aussi plus nombreux et surtout il est noté une augmentation de 16% des demandeurs d'emploi depuis plus de 2 ans. Le poids des seniors est très important sur le territoire Glycen.

Du côté des offres d'emploi, GLYCEN a vu le nombre d'offres enregistrées baisser de 16.5% en 2013 avec des offres durables représentant 49% du volume, et des offres de courte durée passant de 12% à 15% du volume.

La baisse des offres d'emploi s'explique en partie avec la comparaison à 2012, or, cette année-là, l'ouverture de Confluence avait créé un appel d'air.

- **Les jeunes diplômés**

A la lecture des chiffres de la demande d'emploi, il apparaît clairement que le travail initié sur la ZTEF Glycen en faveur des jeunes diplômés est tout à fait adapté. En effet, les hauts niveaux de qualification, notamment les jeunes, sont de plus en plus touchés.

Frédérique Fouchère rappelle le travail initié par la commission des publics cibles. Il apparaît dans que la Mission Locale de Lyon est plus touchée par ce « nouveau public » que la Mission Locale de PNVS. Par ailleurs, la disparition de l'AFIJ a laissé les conseillers missions locales démunis d'outils pour accompagner ces jeunes. Yann Crombecque rappelle le besoin de capitaliser ce qui avait été fait par l'AFIJ et de mener en parallèle un travail sur l'Orientation pour que les jeunes ne s'égarer pas dans leur choix. Le territoire Glycen a des atouts mais il est nécessaire d'entreprendre un travail d'articulation.

Thierry Trallero confirme que ces jeunes manquent souvent d'expérience et c'est pour cette raison qu'ils ne sont pas employables. La catégorie « Cadre » de Pôle Emploi concerne les jeunes bac+4, ou toute personne ayant cotisé à un organisme cadre pendant sa période d'activité.

Dominique Douvre confirme l'importance de commencer l'année par des événements généralistes et cibler ensuite par thématique. Lors de la Nuit de l'Orientation, par exemple, l'espace coaching, qui permettait entre autre d'avoir un œil extérieur sur les CV, les lettres de motivation, a remporté un grand succès. Les événements, type datings, sont aussi très appropriés aussi bien pour les jeunes que pour les entreprises. Les métiers évoluent constamment, il faut donc travailler davantage sur les représentations des métiers.

Frédérique Fouchère indique que plusieurs pistes de travail ont été proposées en commission « publics cibles » :

- 1- un travail de répertoire des acteurs de l'insertion professionnelle se mobilisant autour des jeunes diplômés, afin de mieux connaître qui fait quoi
- 2- la mise en place à la rentrée d'un forum emploi dédié aux jeunes diplômés : orientation et conseil à la recherche d'emploi
- 3- la meilleure communication aux missions locales des prestations Pôle Emploi visant les jeunes diplômés (notamment la prestation DIP, « Du Diplôme à l'Emploi »)

Yann Crombecque dit son intérêt pour la démarche engagée et souhaiterait qu'un point puisse être réalisé directement en CTO

- **Les Emplois d'avenir**

Lina Cutaia indique que concernant les Emplois d'avenir sur 2013, malgré un démarrage très lent, les objectifs ont été dépassés sur le Rhône (990 dans le secteur non-marchand et 150 dans le

secteur marchand). Pour ce premier semestre 2014, l'objectif est de 53 emplois d'avenir dans le secteur marchand et 209 dans le secteur non marchand. Les personnes ayant signé un emploi d'avenir sont majoritairement des femmes (60%), 45% sont en formation qualifiante, 73% ont un bas niveau de qualification (niveau V et infra V) et 82% sont en temps plein.

Pour l'instant, la signature des contrats est très progressive. Rachid Oukrid rappelle que les reconductions de contrat ne sont pas comptabilisées, ce qui sous-estime un peu les chiffres. Dans l'ensemble, beaucoup de contrats sont signés sur des périodes d'un an, cela pose le problème de la formation car les plans de formation sont plus longs que la durée des contrats.

Dominique Douvre fait également remarquer que c'est la première année où les enregistrements des contrats d'apprentissage baissent en 15 ans, cela est peut-être dû aussi à la concurrence des emplois d'avenir.

A propos de l'obligation de formation des emplois d'avenir, **Yann Crombecque alerte les OPCA comme AGEFOS PME et Uniformation pour que les entreprises « n'oublient pas » cette obligation.** Youssef Smayou rappelle que les OPCA ne savent pas automatiquement quand un emploi d'avenir est signé dans une entreprise. Rachid Oukrid signale que le plan de formation est normalement intégré dans la signature du contrat mais que le projet de formation peut évoluer après la signature.

Gilles Malandrin rappelle que sur Glycen, un action de formation collective a été monté en direction des jeunes en emplois d'avenir, cofinancée par AGEFOS PME et UNIFORMATION. Cette action portée par le CEFI a démarré très doucement, et ne concerne pour l'instant que 11 jeunes ce qui est faible comparativement au nombre de personnes potentiellement visées. Parmi les freins, certaines entreprises disent assurer leurs formations en interne.

- **Les CUI/CAE**

Le démarrage est très faible pour 2014. Rachid Oukrid signale que la loi va être modifiée et les ACI ne pourront plus prendre de jeunes CAE. Daniel Martin confirme la modification de la loi, mais ce n'est pas parce que l'obligation de 20% de jeunes disparaît que les ACI vont arrêter de prendre des jeunes.

POINT SUR L'ACTUALITE DE LA REGION RHONE-ALPES

Yann Crombecque rappelle brièvement les actualités de la Région (cf document ci-joint).

Le budget a été voté en décembre 2013. L'enveloppe du CTEF Glycen a connu une baisse de 3%.

Actuellement, les services de la Région et les territoires travaillent sur la remontée de besoins en formation pour le lancement du marché en 2015.

La Région a mis en ligne un moteur de recherche sur les formations qu'elle propose (www.maformation.rhonealpes.fr) pour que le public ait accès à l'information directement.

La mise en place du SPO/SPRF pourrait figurer à l'ordre du jour d'un prochain Comité Technique Opérationnel (plutôt dans le courant du second semestre 2014). Enfin Yann Crombecque annonce que les élus ont procédé au vote de la modification des SEP (Stage d'Expérience Professionnelle). Ainsi, la durée est ramenée à 3 mois et les bénéficiaires auront le statut de stagiaire de la formation continue et les entreprises n'auront plus à faire de contribution.

PRESENTATION ET ECHANGE SUR LES PROPOSITIONS D' ACTIONS NOUVELLES

Action proposée par le GREP

Guy Dubrez, directeur du GREP, présente le projet qu'il veut soumettre sur le territoire (voir pièce jointe). Il s'agit d'un module d'accompagnement vers l'emploi pour des personnes qui sont sous main de justice et qui résident en centre de semi-liberté. Ce projet était à l'instigation du tribunal de grande instance et financé initialement par la politique de la ville, en étant intégré dans les CUCS.

Le projet concernerait 50 personnes environs divisées en petit groupe de 5. Il est impossible de faire une sélection géographique alors qu'effectivement toutes ces personnes ne dépendent pas forcément de Glycen. Une étude des publics visés montre que la ZTEF de l'Est lyonnais est également concernée.

Daniel Martin souligne l'utilité et la nécessité du travail effectué par le Grep et la bonne collaboration avec les acteurs de l'insertion.

Marie-Anne Aubert confirme que cette action ne peut plus être financée sur la politique de la ville au niveau de l'Etat comme c'était le cas auparavant.

Yann Crombecque trouve le projet global intéressant, le public n'est pas un problème en soi, en revanche il s'interroge sur la faiblesse du financement de l'Etat et du SPIP. Il demande s'interroge sur le fait que Glycen soit le seul territoire sollicité alors qu'il y a des personnes d'autres ZTEF.

Les membres du CTO constatent aussi que ce type d'action est pertinent mais que c'est la question de la répartition des financeurs qui est posée, et notamment la très faible intervention du ministère de la Justice.

Il est donc acté que le CTEF Glycen soutiendra le projet si, a minima, d'autres CTEF s'engagent et/ou

Projet d'action VAE GLYCEN « post-jury »

Gilles Malandrin rappelle qu'un groupe de travail VAE a été constitué suite à un CTO en juin 2013. Il s'agissait de réunir notamment les PRIC et les certificateurs autour d'un projet de territoire pour améliorer les collaborations.

A la suite d'un diagnostic partagé par le groupe de travail GLYCEN, la thématique du « post-jury » a été retenue. Il y a en effet de forts besoins constatés par les acteurs pour une assistance renforcée des candidats n'ayant reçu qu'une validation partielle devant le jury.

Le projet, qui sera porté par le CIBC, consistera à proposer une assistance renforcée aux personnes identifiées par les certificateurs en vue de les aider à compléter leurs cursus et préparer un second passage devant le jury. Sont particulièrement impliqués l'Education Nationale à travers le DAVA, la Direction régionale de la Jeunesse, des sports et de la cohésion sociale, l'AFPA, l'Université Lyon 2.

Cette action devra permettre de faire évoluer les pratiques et tirer les enseignements pour l'ensemble des publics en validation partielle.

A la fin de l'action, l'objectif est d'avoir une sorte de guide de bonnes pratiques.

Projet d'action type « club de recherche d'emploi », spécifique au Plateau Nord Val de Saône (Mission Locale/Pôle Emploi)

Gilles Malandrin, avec Lina Cutaia et Rachid Oukrid présentent un projet en cours de montage devant démarrer en milieu d'année 2014.

Suite à la volonté des acteurs d'impulser des dynamiques sur le Plateau Nord Val de Saône, la l'UT-DIRECCTE et le CTEF ont convié les trois agences Pôle Emploi et la Mission locale du PNVS autour

de la construction d'une action commune.

Il en résulte une action de « club intergénérationnel » de prospection sur les réseaux cachés, la collecte d'offres, etc. avec un binôme public adulte/public jeune. Cette action se construit que la mutualisation des moyens de Pôle Emploi et de Mission Locale.

Rachid Oukrid signale la véritable dynamique locale qui s'est instaurée autour de ce projet.

PRESENTATION DU PLANNING PREVISIONNEL DE L'ANNEE

Yann Crombecque présente le calendrier prévisionnel et les échéances à venir et insiste sur le fait que le calendrier électoral ne doit pas ralentir les différentes actions envers les publics dans un contexte aussi difficile.

- La remontée de besoins en formation : elle aura lieu **le 27 mars 14h00** après-midi à la Région. Elle réunira les participants des comités stratégiques et techniques. Cette remontée de besoin ne concerne pas uniquement la formation continue, mais également l'apprentissage.
- La **conférence locale** : elle aura lieu en juin et sera tournée vers les entreprises pour les sensibiliser aux différents types de contrat. La date exacte est à définir.
- **Réunion CFA** : elle aura lieu en avril et rassemblera tous les CFA comme en 2013.
- **La dating « contrat de pro »** : prévue en avril. Dominique Douvre souhaiterait que ce soit plutôt une dating « alternance » pour permettre une meilleure réponse aux besoins

QUESTIONS DIVERSES

Nathalie Ducoeur-Ravaux interroge sur l'éventuel changement de géographie du territoire Glycen. En effet, au 1^{er} juin 2014, la ville de Quincieux rejoint le Grand Lyon et le Syndicat de communes des Mont d'Or. Qu'en est-il du CTEF ?

Yann Crombecque indique que les limites du territoire Glycen vont certainement être modifiées avec l'arrivée de la métropole mais pour l'instant, il est trop tôt pour faire évoluer cette géographie.

**Prochain Comité Technique Opérationnel :
Mercredi 23 avril 2014 14h00**



**GROUPE POUR
L'EMPLOI DES
PROBATIONNAIRES**

Module d'ACCOMPAGNEMENT

VERS

L'EMPLOI

CIBLE

**Pour des personnes en aménagement
de peine.**

ANNEE 2014

Préambule

Situation socio-économique et judiciaire

Les difficultés économiques liées au chômage, à un manque de formation professionnelle sont accrues par l'incarcération. Le détenu est souvent isolé, la séparation avec sa famille est source d'angoisse. On assiste souvent à une perte d'autonomie et d'identité de la personne. Une désocialisation s'installe et il s'ensuit une dévalorisation de l'image de soi.

Une des principales difficultés du détenu est celle d'être en mesure de se projeter dans l'avenir et d'envisager de manière concrète et réaliste la sortie. Au moment de cette préparation, on constate que le retour à la vie libre effraie ou bien est totalement idéalisé.

Le détenu doit reconquérir une confiance en soi et en ses capacités à retrouver une place dans la société et dans le monde du travail.

C'est dans ce contexte de réinsertion sociale, professionnelle, et de prévention de la récidive, que s'inscrit la nouvelle politique pénitentiaire d'aménagement des peines souhaitée par Mme TAUBIRA.

Le rôle du GREP

L'association GR.E.P. (Groupe pour l'Emploi des Probationnaires) est créée en 1985 à l'initiative de magistrats, de travailleurs sociaux et de chefs d'entreprise, en étroite collaboration avec les collectivités publiques, afin de répondre en partie aux attentes de l'Institution Judiciaire, à savoir, de faciliter la réparation pour la victime et d'aider à la réinsertion des condamnés.

Cette mission de réinsertion professionnelle des personnes placées sous main de justice lui est confiée par les Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation et par la Magistrature, ses partenaires institutionnels et prescripteurs.

Au regard de cette situation, le GR.E.P. souhaite s'inscrire dans la démarche voulue par Mme TAUBIRA, en proposant la mise en place d'un module « Accompagnement Vers l'Emploi Ciblé ».

Pour cette action, les détenus ou probationnaires, repérés par les Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation (S.P.I.P.), sont rencontrés soit en détention, dans le cadre de la préparation de leur sortie, soit aux permanences d'accueil du GR.E.P. Lors de cette phase d'accueil, ils sont amenés à expliciter leurs expériences et leurs projets professionnels au référent pédagogique d'insertion du GR.E.P.

Cet entretien permet de valider **ensemble** le positionnement du candidat sur cette action qui pourra lui permettre d'obtenir son aménagement de peine.

Présentation du Projet

1 - Objectif

Permettre à des personnes placées sous main de justice et pouvant bénéficier d'un aménagement de peine, d'accéder à l'emploi par une valorisation de leurs compétences et talents.

2 - Le Public concerné

Tout condamné (e) majeur(e) incarcéré(e) dans les prisons de Lyon et de Villefranche sur Saône et dans les autres centres de détention en France et résidants sur le Rhône à leur sortie.

Au démarrage de l'action, le bénéficiaire devra s'inscrire au Pôle Emploi.

3 - Contenu pédagogique / Déroulé de l'Accompagnement Individuel

Etape 1

- Mise en place des conditions administratives indispensables pour une inscription dans le droit commun (CNI ou Titre de Séjour à jour, Sécurité Sociale ou CMU, RSA, Pôle Emploi, Banque, Téléphone,...)

Etape 2

- Savoir exprimer et analyser les expériences professionnelles antérieures (postes occupés, entreprises, type de contrat,...) et formations professionnelles suivies (initiales et continues).

- Identifier et analyser les compétences acquises (savoirs, savoir-faire et savoir être).

- Appréhender une stratégie active de recherche d'emploi

- Faire émerger les intérêts et aspirations professionnels du bénéficiaire

- Déterminer des pistes professionnelles en tenant compte des atouts et contraintes du bénéficiaire ainsi que du marché de l'emploi

Etape 3

- Valider les pistes professionnelles en objectifs d'emploi réalistes et réalisables à travers un travail de recherche d'information et de prospection sur l'emploi ou la formation ciblée

- Découvrir le fonctionnement et les codes de l'entreprise.

- Elaborer le plan d'action à mettre en œuvre

Etape 4

- Assurer la mise en œuvre de la recherche d'emploi ou du projet professionnel

- Accompagner le bénéficiaire

- Analyser systématiquement les résultats obtenus (entretiens, appels téléphoniques, bilans,...)

4 - Méthode pédagogique

Participative, et surtout centrée sur les actions sur le terrain. Le bénéficiaire est **acteur** de son Insertion Professionnelle.

En parallèle des entretiens individuels dont bénéficient les candidats il sera proposer des temps de groupe.

Ces temps d'échanges autour de thèmes ciblés

- Travail sur le CV, la valorisation des compétences et la lettre de motivation seront le moyen d'établir une dynamique et un partage d'informations, de moyens, d'outils pour la recherche d'emploi des candidats.
- Codes et règles de l'entreprise ainsi que droits et devoirs du salarié – Communication verbale et non verbale.
- Préparation aux questions et Simulation d'entretien
- Visite d'entreprise : une adresse – une heure, se confronter à une réalité professionnelle, avoir un levier sur les représentations professionnelles, lever les stéréotypes sur un métier, un secteur
- Mini forum : présentation d'un secteur d'activité, d'un métier

L'idée étant de pouvoir se détacher du suivi individuel parfois restrictif et ainsi permettre l'intervention de professionnels issus du monde de l'entreprise apportant ainsi leurs savoir-faire, leurs expertises et leurs regards extérieurs.

5 - Moyens

- Humains : 2 Conseillers en Insertion Professionnelle (à temps partiel) et une assistante administrative (à temps partiel)
- Techniques : 1 atelier équipé de 4 postes informatiques avec connexion à Internet, d'un téléphone, d'un fax, d'une photocopieuse, etc.

6 – Les partenaires

- Associés :
 - * Pôle Emploi (Référént Justice)
 - * 10 employeurs (DRH et chefs d'entreprise) participent directement à l'action (voir module Ateliers)
 - * Réseau d'Employeurs GREP (120 entreprises partenaires : BTP – Industrie – Nettoyage – Espaces Verts,...) accueilleront les personnes en visite entreprise, en formation et en emploi (voir GREPinterim ETTI membre de l'UREI).
 - * Réseau des SIAE (Structures d'Insertion par l'Activité Economique)
 - * Mission Locale
 - * Les Organismes de Formation
- Institutionnels :
 - * Le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation du Rhône.
 - * Les Magistrats Chargés de l'Application des Peines.

7 - Durée et lieu d'intervention

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2014

Module d'accompagnement de 3 mois pour chaque bénéficiaire.
Constitution de mini groupe de 5 personnes avec démarrage tous les débuts de mois.
(10 groupes sur l'année)

Lieu : 21 bis, bld des Tchecoslovaques - 69007 Lyon

8 - Effectif souhaité :

50 Personnes

9 - Evaluation de l'action

Indicateurs retenus :

Nombre de bénéficiaires concernés et typologie du public.
Taux de reclassement professionnel et type de contrats obtenus.
Nombre et type d'aménagement de peine.

10 – cout de l'action

Budget global de l'action : 37 000€

Soit 740 €/bénéficiaire.

Sollicitation CTEF Grand Lyon Centre et Nord : 18 000 € (soit 48% du budget global)

Soit 360€/bénéficiaire

Cofinanceurs sollicités :

Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation du Rhône : 5000€

Direction interrégionale de l'administration pénitentiaire de Lyon : 4000€

Fondation : 10 000€

PRE - PROJET CTEF GLYCEN
« ASSISTANCE PARCOURS POST JURY VAE »
Juin 2014 – Juin 2015

Porteurs du projet : CIBC du Rhône, CTEF GLYCEN, Région ,UT69

17/01/2014

CONTEXTE ET JUSTIFICATION :

Au plan Régional :

☞ Le nouveau protocole VAE : La volonté Etat/Région/Partenaires sociaux est d'impulser une nouvelle gouvernance de la VAE visant un meilleur pilotage, un meilleur suivi des publics au travers d'une assistance renforcée tout au long du parcours VAE. La Région entend ainsi insister sur la lisibilité et la continuité du parcours afin de garantir une meilleure efficacité.

Au plan territorial :

☞ Une volonté politique : la VAE est un des axes stratégiques du Plan d'actions 2013/2014 sur le territoire du Grand Lyon Centre et Nord.

☞ Le Groupe de Travail VAE GLYCEN: il a pour objectif de réunir l'ensemble des acteurs concernés pour une meilleure coordination locale et de mettre en place des actions locales concrètes en cohérence avec les réflexions actuelles au plan régional.

FINALITE

Ce projet territorial « Assistance Parcours post – jury Vae » s'inscrit donc dans le droit fil des orientations politiques régionales et départementales. Il vise à mobiliser les acteurs sur le territoire afin d'apporter des réponses « VAE » de proximité afin de faciliter la réussite de la démarche VAE pour des publics salariés et demandeurs d'emploi en situation de validation partielle. De plus, la désignation d'un conseiller vae référent constituera un levier « sécurisant » de par sa fonction de médiateur et de facilitateur entre tous les acteurs de la VAE.

OBJECTIFS OPERATIONNELS :

La présente proposition vise dans une approche partenariale associant le CIBC du Rhône, le CTEF GLYCEN et les acteurs sur le territoire à :

- Sécuriser le parcours post-jury de candidats en situation de validation partielle jusqu'à la validation totale de la certification visée.
- Apporter une assistance renforcée au candidat par un Conseiller Vae Référent dans la mise en œuvre d'un parcours post-jury.
- Générer une dynamique locale des acteurs de la VAE

ACTEURS ET TERRITOIRE

- **Territoire concerné** : Grand Lyon Centre et Nord

- **Pilotage du projet** : CIBC du Rhône – Animatrice territoriale VAE : Régine ROUCH

- **Equipe projet** :
 - CIBC du Rhône : Bruno AGOPOME/ Régine ROUCH
 - CTEF GLYCEN : Animateur territorial : Gilles MALANDRIN

- **Partenaires mobilisés** :
 - Valideurs : DAVA, AFPA, DRJSCS, DRAAF, Université Lyon 2
 - PRIC : CIBC du Rhône, FONGECIF antenne du Rhône, CIO Lyon Centre, CIO Lyon Rive Gauche, CIO Lyon Ouest, Pôle Emploi Confluence
 - Prestataire Accompagnement : AVAETSS
 - Pôle Emploi
 - OPACIF/OPCA
 - Organismes de formation

- **Financeurs** :
 - Région
 - DIRRECTE

PUBLIC CONCERNE :

- ☞ Salariés ou Demandeurs d'emploi répondant aux critères suivants :
- En situation de validation partielle depuis 1 ou 2 ans
 - Volontaires pour s'engager dans cette action expérimentale
 - Lieu d'habitation ou de travail dans le Rhône

Nombre total de personnes : 15/20

RESULTATS VISES

Quantitatif : nombre de candidats ayant obtenu une validation totale

Qualitatif : Capitaliser sur les différentes pratiques des acteurs de la VAE sur le territoire

Formaliser les activités/compétences d'un conseiller vae référent

MODALITES DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET

Le Comité de pilotage

Il sera composé :

- des Valideurs
- du CIBC du Rhône.
- Du CTEF Grand Lyon Centre et Nord
- De la Région
- De la DIRECCTE (UT69)

Il sera réuni :

- En amont pour préciser les modes opératoires du projet
- A 6 mois pour assurer un bilan intermédiaire et valider les ajustements si besoin l'action
- En aval afin d'analyser les résultats de l'action

Le Comité Technique

Ce comité se réunira tous les 2 mois pour assurer le suivi opérationnel de la démarche au fur et à mesure de son déroulement en veillant à ce que les conditions soient réunies pour optimiser les chances de réaliser les objectifs attendus.

Il sera composé :

- Du CIBC du Rhône
- Des valideurs
- Des PRIC
- Autres acteurs (selon les situations et les problématiques rencontrées)

DEROULEMENT :

Période de mise en œuvre du projet : Juin 2014 – Juin 2015

Phase 1 : Repérage des candidats

- Ciblage des candidats selon les critères retenus par les valideurs
- Information et communication sur le projet
- Orientation du candidat vers le CIBC du Rhône
- Transmission des documents : préconisations du jury, conclusions de l'entretien post-jury, fiche de liaison

Phase 2 : Entretien Conseil post-jury VAE

- Orientation du candidat par le CIBC vers un Conseiller vae référent (PRIC/AVAETSS)
- Prise de relais par le conseiller vae référent
- Conduite d'un entretien conseil par le conseiller vae référent
- Elaboration d'un plan d'action en lien avec les préconisations du jury
- Contractualisation de l'engagement du candidat dans le parcours post-jury
- Interface avec le valideur concerné

Phase 3 : Mise en œuvre du parcours post-jury

- Elaboration d'un calendrier prévisionnel
- Formalisation des modalités de l'assistance renforcée
- Interface avec les autres acteurs de la vae
- Suivi et soutien du candidat tout au long du parcours

Phase 4 : Résultats de validation

- Passages en jury

MODALITES METHODOLOGIQUES DU PROJET

Prestation du CIBC du RHONE

- Ingénierie et pilotage du projet
- Coordination des conseillers vae référents
- Interface avec les valideurs et autres acteurs
- Evaluation du projet

Prestations du Valideur

- Identifier et informer les candidats
- Orienter les candidats vers le CIBC du Rhône
- Transmettre les préconisations du jury et les conclusions entretien conseil post-jury si réalisé en interne
- Collaborer étroitement avec le Conseiller vae référent.

Prestations du Conseiller VAE référent

- Etre l'interlocuteur pivot dans la conduite d'un parcours post –jury
- Baliser les étapes du plan d'action post-jury auquel sera confronté le candidat
- Assurer l'interface avec l'ensemble des acteurs intervenant dans le parcours post-jury, en agissant sur les leviers de décision et en garantissant la cohérence du parcours.
- Maintenir la motivation du candidat, la confiance en soi et en ses compétences
- Etre en mesure d'intervenir à temps en cas de difficulté.

Ce document a été rédigé par l'animatrice territoriale VAE, Régine ROUCH, CIBC du Rhône.

ACTION

« INTERFACE EMPLOI »

Le réseau PNVS

Objectifs pédagogiques

Le club de TRE du PNVS vise le retour à l'emploi des publics (CDI, CDD +6 mois, alternance, Emplois d'avenir) avec volonté d'une synergie intergénérationnelle

Modalités d'organisation

Parcours de 3 mois, avec rythme intensif à semi-intensif

Public :

- Tous demandeurs d'emploi : jeunes de 21 ans à 25 ans et adultes de 40 à 45 ans, du PNVS
- Projet professionnel emploi vérifié et validé.
- Maîtrise des savoirs de base : lire, écrire, compter
- L'inscription à Pôle Emploi n'est pas un prérequis mais est recommandée
- Niveau V acquis à niveau IV validé ou non
- Tous domaines métiers : Hôtellerie/restauration, grande distribution, transport/logistique..... Sont exclus les postes d'EVS, petite enfance et SAP.

Recrutement des candidats :

- Pré-positionnement par les conseillers Mission Locale et 3 agences Pôle Emploi : 30 demandeurs (15 ML – 15 PE 5 par agence)
- Information collective et entretiens individuels de validation
- Validation d'une liste principale de 12 et d'une liste complémentaire en cas de désistement

6. Mise en œuvre:

Nombre de participants : 12

Durée d'une session = 3 mois

Période avril à juin 2014

Rythme = 1^{er} mois intensif (3 ½ par semaine) puis les 2 mois suivants (2 ½ journée par semaine)

La mission Locale du Plateau Nord Val de Saône porte le projet. L'animation et la coordination seront assurées par des techniciens de la mission locale.

7. Contenu:

Techniques de recherche d'emploi

- CV + LM
- NTIC
- Préparation aux entretiens de recrutement
- Simulation d'entretiens (prestataire)

Préparation des candidats

- Image de soi (prestataire)
- Coaching (prestataire)

Méthodologies de prospection

- Marché caché/ réseau
- Création et diffusion d'un outil de communication

Accompagnement et suivi de la recherche d'emploi

- Prospection
- Recherche d'offre
- Relance,

A la demande du groupe et selon les projets professionnels, d'autres interventions pourront être mises en place : connaissances des mesures d'aide à l'emploi, échanges avec des chefs d'entreprises, droit du travail,

Les participants pourront bénéficier d'appui institutionnel (courrier ML, PE, CTEF, DIRECCTE) auprès des entreprises du territoire.

Indicateurs et objectifs :

Pour les participants :
Nombre de contacts entreprises
Nombre d'entretiens : 7 hors forum

Pour les opérateurs :
Taux de présence : 80 %
Taux de mise à l'emploi durable : 50 %